Rapport d'activité 2024

MAB FRANCE

unesco

MAB France



Les temps forts qui ont marqué l'année 2024 !



- Départ en retraite de Catherine Cibien et arrivée de Charlotte Meunier dans l'équipe.
- Le projet LIFE Biospher'Adapt est lauréat du programme LIFE Climat avec 11 partenaires dont 7 Réserves de biosphère.
- Renouvellement de la convention financière avec l'Office français de la biodiversité et établissement d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de la Transition Écologique.
- Poursuite du projet de recherche Biodiversa+ BECOME avec l'Unesco et 7 instituts de recherche de 6 pays.
- Le Conseil International de Coordination du programme MAB de l'UNESCO a validé l'extension de la Réserve de biosphère du marais Audomarois Aa Hem Flandre et l'examen périodique de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne lors de sa dernière session à Agadir, au Maroc.

Chiffres clés

2 dossiers de création de nouvelles Réserves de biosphère déposés à l'UNESCO

Réserve de biosphère du Lac du Bourget entre Rhône et Alpes par Grand Lac - Communauté d'agglomération

Réserve de biosphère entre Loire et Vilaine, des marais aux marées par le Parc naturel régional de Brière

2 Examens périodiques déposés à l'UNESCO

Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso par le Parc naturel régional du Queyras

Réserve de biosphère de l'archipel de Guadeloupe par le Parc national de Guadeloupe

Gouvernance du MAB France

Le comité français du MAB a été créé en 1971 dès le lancement du programme MAB par l'UNESCO. Depuis 2015, il est porté par l'association MAB France, qui apporte un appui scientifique et technique aux autorités françaises, au Conseil International de Coordination du MAB, aux réseaux français et mondial de Réserves de biosphère. Elle favorise les interactions, les échanges d'expériences et d'informations, les coopérations internationales et promeut les Réserves de biosphère et le programme MAB. Elle veille aussi au respect des critères internationaux des Réserves de biosphère par les sites du Réseau national, assure la coordination de celui-ci et accompagne son développement.

Les membres actifs de l'association sont des personnalités scientifiques, les structures porteuses des Réserves de biosphère et les instituts de recherche français : CIRAD, CNRS, IFREMER, INRAE, IRD, MNHN.

L'assemblée générale s'est tenue le 07 février 2024 à Paris

Conseil d'Administration

Partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale, il reste présidé par Didier Babin, nommé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour représenter la France au Conseil International de Coordination (CIC) du MAB à l'UNESCO. Le bureau est constitué de Frédéric Bioret en tant que vice-président, de Raphaël Mathevet en tant que trésorier et de Jean-Marie Chanabé en tant que secrétaire.

Le Conseil d'administration s'est réuni en janvier, avril, juin, octobre et décembre 2024.

Composition du Conseil d'administration 2023-2024
Réserves de biosphère :

- Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais
- Réserve de biosphère des gorges du Gardon/Réserve de biosphère des Cévennes
- Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise
- Réserve de biosphère du Mont Viso

Groupes de travail :

- Génér'action
- Pédagogie
- Recherche

Organismes de recherche :

- IRD
- MNHN
- INRAE

Personnalités qualifiées :

- Frédéric Bioret
- Raphaël Mathevet
- Nelly Pares
- Mireille Jardin

Bureau

- Président : Didier Babin
- Vice-président : Frédéric Bioret
- Trésorier : Raphaël Mathevet
- Secrétaire : Jean-Marie Chanabé

Le bureau s'est réuni en visioconférence les 3 septembre et 28 octobre 2024.

Le Comité consultatif national sur les Réserves de biosphère

Un Comité consultatif national sur les Réserves de biosphère avait été créé en 2022 pour conseiller le Conseil d'administration et l'équipe du MAB France. A caractère scientifique et technique, il est sollicité pour orienter les porteurs de projets de Réserves de biosphère en amont, puis pour les accompagner pendant le processus de candidature. Dans le cadre de la stratégie d'excellence du Réseau mondial, il conseille et accompagne aussi les coordinateurs des Réserves de biosphère lors des examens périodiques et d'évaluations intermédiaires. Présidé par Frédéric BIORET, il est composé de 8 experts (Cécile BARNAUD, Juliette CERCEAU, Mireille JARDIN, Christophe LE PAGE, Raphaël MATHEVET, Clara THERVILLE), d'un élu de Réserve de biosphère (Jean-Marie SEITE) et de deux coordinateurs (Emmanuel FURTEAU et Ken REYNA). Il s'est réuni à 2 reprises, le 24 et le 30 mai 2024, en soutien aux porteurs de la candidature du Lac du Bourget et de Brière.

Le Conseil d'administration a validé l'intégration de deux nouveaux membres en octobre 2024 au sein du Comité consultatif : Catherine Cibien et Luc Barbier engagés de longue date dans le réseau des Réserves de biosphère.

L'équipe

L'année 2024 a constitué une période de transition puisque l'ancienne directrice, Catherine Cibien, est partie à la retraite et a été remplacée par Charlotte Meunier à partir du 1er juin 2024. Deux mois de tuilage ont été effectués en juin et juillet pour la transmission des dossiers à la nouvelle directrice.

L'équipe comprend deux autres salariées : Alice Roth et Anaïs Baude-Soares. Christine Hervé (CNRS) vient en appui sur les questions d'interface avec la recherche. L'équipe a été appuyée par Marie Curtet (volontaire en Service Civique) pendant 8 mois et par Kewan Mertens (chercheur en CDD) pendant 3 mois.

Développement et animation du réseau des Réserves de biosphère

En 2024, la France compte 16 Réserves de biosphère, dont 2 Réserves de biosphère transfrontières.



Les Réserves de biosphère candidates

Les dossiers de candidature de deux sites ont été déposés en septembre 2024 à l'UNESCO pour obtenir la désignation « Réserve de biosphère de l'UNESCO » :

- La RB du Lac du Bourget entre Rhône et Alpes : La région d'Aix les Bains – Lac du Bourget est candidate à la désignation Réserve de biosphère sous l'impulsion de ses élus.
- La RB entre Loire et Vilaine, des marais aux marées : La région de la grande Brière porte aussi une candidature qui concerne le Parc naturel régional et les régions adjacentes de l'estuaire de la Loire.

D’autres sites font l’objet d’études préalables ou de faisabilité :

- le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises dans le cadre d’une Réserve de biosphère transfrontière avec Andorre et Espagne, actuellement en pause avec le renouvellement de la charte du Parc ;
- le golfe du Lion dans le cadre d’une Réserve de biosphère transfrontière avec l’Espagne ;
- le nord de l’île de Mayotte autour de l’îlot Mtsamboro ;
- les Bouches de Bonifacio en Corse.

Des études doivent être menées sur la plaine de Versailles et la région du Laonnois pour déterminer si ces territoires pourraient remplir les critères internationaux du MAB.

Accompagnement des Réserves de biosphère, examens périodiques et examens à mi-parcours

Dans le cadre de la stratégie d’amélioration continue du réseau mondial des Réserves de biosphère, il est proposé que les comités nationaux du MAB organisent des rencontres avec les Réserves de biosphère pour faire le point sur les progrès accomplis ou les difficultés rencontrées. Ces rendez-vous peuvent survenir à mi-parcours entre les examens périodiques ou en préalable à leur lancement. Cette décision a conduit à généraliser une pratique d’accompagnement continu déjà en cours en France.

Le président, la directrice et des expert.e.s du MAB France ont participé à différents évènements et réunions dans les Réserves de biosphère dans le cadre de l’accompagnement et de la préparation des examens périodiques ou des dossiers de candidatures (Dordogne, Fontainebleau, Camargue), lors d’évènements d’inauguration ou de festivals (Moselle, Dordogne) enfin lors de procédures d’alerte en cas de projets qui risquent d’impacter le territoire.

La rencontre annuelle des Réserves de biosphère françaises

La rencontre s’est déroulée en 2024 à l’invitation de la Réserve de biosphère Falasorma Dui-Sevi, en Corse. Elle a eu lieu du 30 septembre au 4 octobre et a réuni 43 participants, dont 11 élus. Au programme :

- Des ateliers et des temps d’expression libres dédiés aux élus des Réserves de biosphère, pour témoigner et partager leur enthousiasme, les difficultés et responsabilités liés à leur engagement dans les territoires.
- Des ateliers de travail pour les techniciens des Réserves de biosphère et les experts du réseau MAB, en particulier pour ajuster et améliorer l’animation du réseau national en constante évolution.
- Des visites de terrain, avec des interventions du Parc naturel régional de Corse, du Conservatoire du littoral, de l’Office de l'Environnement de la Corse, de l’Office national des forêts, des Forestiers Sapeurs et de l’Association pour l’Étude Écologique du Maquis. La découverte des spécialités culinaires locales grâce aux restaurateurs du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère Falasorma Dui Sevi.



Renforcement des moyens des Réserves de biosphère

La désignation en Réserve de biosphère n'apportant aucun moyen spécifique aux structures qui en sont les supports administratifs en France, celles-ci souffrent d'un manque de moyens pour l'animation requise par cette désignation de l'UNESCO. Elles peinent particulièrement à financer certaines spécificités comme l'animation scientifique, l'animation pérenne des réseaux d'éco-acteurs, la participation aux réseaux de coopération internationale… Le réseau cherche donc à conforter ses moyens d'une part par le montage de projet, d'autre part en sollicitant l'appui des institutions nationales.

En 2023 une action auprès des parlementaires de Réserves de biosphère s'est organisée pour solliciter une ligne budgétaire auprès du gouvernement et doter chaque site et le réseau de moyens d'animation spécifiques. Un groupe de parlementaires élus des Réserves de biosphère accompagné du MAB France a été reçu au cabinet du secrétaire d'état le 7 mai 2024. Cette mobilisation a permis de retisser des liens avec le Ministère de la transition écologique mais n'a pu aboutir à l'obtention de financements dédiés pour les Réserves de biosphère dans les territoires jusqu'à présent. La demande était d'obtenir le financement d'un ETP et d'un budget d'accompagnement pour chaque Réserve de biosphère afin d'assurer un socle de fonctionnement en parallèle des engagements actuels des collectivités locales sur le programme. Les élus des Réserves de biosphère souhaitent poursuivre et structurer cette action dans les années à venir.

Construction d'un projet de coopération entre Réserves de biosphère françaises : LIFE Biospher'Adapt

Un projet de coopération entre Réserves de biosphère, dont la réflexion avait débuté en 2022, avait été déposé en septembre 2023 sur le programme LIFE Climat. Étant sur liste d'attente entre février 2024 et août 2024, il était prévu de déposer une nouvelle version du projet en septembre 2024. Le projet LIFE Biospher'Adapt a finalement été lauréat en août 2024 pour un démarrage officiel en janvier 2025.

La construction du projet a nécessité l'organisation de plusieurs ateliers de co-construction en présentiel (du 25 au 27 mars 2024 à Saint-Omer et du 22 au 24 avril 2024 à Lattes) et des réunions régulières en visioconférence.

Coordonné par le MAB France, le LIFE Biospher'Adapt bénéficie d'un financement européen par le programme LIFE CLIMAT « Adaptation au changement climatique » à hauteur de 56 %. Le MAB France

a obtenu l'accompagnement du cabinet Enviropea, prestataire du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires pour le montage du projet. Le ministère continue de soutenir le projet à travers le co-financement du MAB France à hauteur de 40% pour les actions de coordination. Le projet LIFE BiospherAdapt, en continuité de la méthodologie développée par Réserves Naturelles de France avec le LIFE Natur'Adapt et s'inspirant de la démarche TACCT de l'ADEME**,** permettra la mise en place d'un accompagnement territorial actif et efficace visant l'évolution et l'adaptation des pratiques dans le contexte du changement climatique dans les Réserves de biosphère. Imaginé sur 5 ans, le budget est de près de 7 millions d'euros. Le consortium est constitué du MAB France, de 6 Réserves de biosphère françaises, d'un territoire candidat à la désignation Réserve de biosphère, de Réserves Naturelles de France et du CTFC (Consorci Centre de ciencia I tecnologia forestal de Catalunya) basé en Espagne et animateur du réseau des Réserves de biosphère méditerranéennes *MedMAB*.



Co-funded by
the European Union

Renforcer la mise en œuvre des ODD dans les Réserves de biosphère

Trophées des Réserves de biosphère

À la suite de problèmes de transport, la cérémonie de remise des Trophées 2023-2024, initialement prévue le 12 novembre 2024 a dû être repoussée au 11 mars 2025.

Les lauréats des Trophées 2023 et 2024 des Réserves de biosphère ont été valorisés localement, et, au niveau national, à travers la production de dossiers de presse, qui réunissent et présentent les projets et acteurs locaux à leur initiative.

- Le dossier de presse 2023
- Le dossier de presse 2024

Participation au jury des Trophées des Alliances Françaises

S'inspirant de l'appel à projets organisé par les Réserves de biosphère françaises, la Fondation des Alliances françaises a lancé ses propres Trophées en 2022 pour encourager, promouvoir et récompenser l'engagement éco-responsable des Alliances françaises à travers le monde. Le MAB France est depuis sollicité pour appuyer le lancement du concours et participer au jury de sélection des lauréats. Didier Babin et Alice Roth faisaient partie de ce jury en 2024. Voir les lauréats : https://www.fondation-alliancefr.org/?p=67039

Chartes d'engagement des éco-acteurs des Réserves de biosphère

Ce dispositif permet aux Réserves de biosphère de développer ou de renforcer les relations avec les acteurs locaux du monde entrepreneurial et associatif. La signature d'une charte et la prise d'engagements apportent une reconnaissance des efforts entrepris et permettent aux acteurs qui souhaitent s'engager pour la préservation de leur territoire de se réunir autour de valeurs communes. Ils bénéficient ainsi de l'accompagnement de la Réserve de biosphère et d'un programme d'actions pour accélérer la transition écologique et se réunir autour de valeurs communes.

https://www.mab-france.org/fr/nos-ambassadeurs/construire-un-reseau-deco-acteurs/



Le MAB France coordonne les différents réseaux locaux et s'assure de la bonne mise en œuvre de la démarche d'engagement. Il participe au comité de pilotage de certains réseaux d'éco-acteurs à l'initiative des Réserves de biosphère et vient en appui des coordinateurs pour l'animation d'ateliers ou de formations à destination des éco-acteurs. A la rubrique « Nos ambassadeurs » du site internet du MAB France, la liste de tous les éco-acteurs français permet d'en apprendre plus sur leurs activités et leurs engagements dans les Réserves de biosphère.

https://www.mab-france.org/fr/nos-ambassadeurs/les-eco-acteurs-des-reserves-de-biosphere/

En 2024, un nouveau réseau a été créé dans la Réserve de biosphère Falasorma Dui-Sevi. 7 premiers éco-acteurs ont ainsi signé une charte d'engagement pour mieux préserver la biodiversité, pratiquer une économie de la ressource en eau, fonctionner en circuits-courts, recycler de façon novatrice certains déchets comme le verre ou les filets de pêche, tendre vers plus d'autonomie alimentaire, engager la permaculture, proscrire les emballages plastiques, participer à la vie locale, etc.

Recherche et formation

Collab² « Les collaborations interdisciplinaires et transdisciplinaires en sciences de la durabilité » (ANR-19-CE03-19-0002)

Le projet Collab2 s'est achevé en septembre 2024. Cette dernière année a conduit l'équipe spécifiquement impliquée sur les Réserves de biosphère à valoriser les travaux menés dans le cadre d'un Master 2 portant sur l'analyse des méthodologies d'accompagnement misent en œuvre par les projets de recherche *Future Sahel* et Xpaths dans la Réserve de biosphère du Ferlo au Sénégal. L'analyse montre comment un groupe de chercheurs proches des « sciences de la durabilité » participent à modifier les rapports entre « gouvernants » et « gouvernés » sur ce territoire périphérique (Diouf et al., soumis). Le dernier stage de Master 2 a été dédié à développer une recherche action avec les chercheurs de la zone atelier Brest-Iroise (ZABrI) et des acteurs de la gestion de la biodiversité de la Réserve de biosphère des îles et mer d'Iroise (RBIMI) dont la coordination est assurée par deux institutions, le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) et le Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI). Les premiers échanges avec ces dispositifs révèlent une capacité hétérogène à développer des collaborations entre les chercheurs et les gestionnaires. Les objectifs du stage ont été d'en comprendre les raisons afin de proposer des pistes d'actions pour renforcer les liens entre chercheurs et acteurs de la gestion de la biodiversité. Plus largement, il s'agissait de comprendre comment la superposition d'une réserve de biosphère et d'une zone atelier peut jouer un rôle dans le renforcement pérenne des collaborations entre chercheurs et acteurs non académiques. Les analyses ont montré que les deux dispositifs partagent des caractéristiques communes : ils sont peu visibles, peu attractifs et n'ont pas de personnel dédié pour l'animation. Les moyens alloués pour la connaissance sont très différents entre les deux structures coordinatrices de la RBIMI et les relations entre les deux partenaires portent encore les stigmates de la création « douloureuse » du PNMI.
En conclusion, ces deux dispositifs ont de faibles moyens pour mettre en œuvre leurs ambitions de transdisciplinarité et l'étude recommande de mobiliser les arènes déjà existantes en développant une animation spécifique

Projet Biodiversa+ BECOME (Biosphere reserves as Effective Conservation Measures)

Le MAB France est l'un des 8 partenaires du projet Biodiversa + BECOME, aux côtés de 7 laboratoires de recherche (University of Bergen, University of the Witwatersrand, University of Venda, University of Saskatchewan, Pontificia Universidad Católica de Chile, University of Coimbra, Stockholm university). Le projet BECOME s'appuie sur les Réserves de biosphère de l'UNESCO comme outils modèles pour comprendre comment s'organisent les synergies et les compromis entre les objectifs de conservation et le développement des activités humaines grâce à des approches pluralistes et inclusives de la conservation à l'échelle des territoires.
Quelles conditions favorisent les synergies entre les objectifs de conservation et de développement ? Comment les différentes approches de gouvernance augmentent-elles les possibilités de participation significative à la conservation et à la gestion des ressources, en assurant une distribution équitable des bénéfices de la conservation et du développement ? Quels rôles les jeunes (jeunes adultes de 18 à 35ans) peuvent-ils jouer dans l'amélioration de l'efficacité actuelle et future de la gestion des territoires ? Comment l'efficacité est-elle définie et contrôlée dans le contexte de vastes territoires à usages multiples tels que les Réserves de biosphère, selon qui et quelles sont les conditions qui la favorisent ? Autant de questions auxquelles les partenaires essayeront de répondre pendant les 3 ans de projet qui s'étend jusqu'en 2028.

Le séminaire de lancement a eu lieu dans la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais du 15 au 17 janvier 2024.



Dans le cadre du projet, Kewan Mertens a assisté l'équipe du MAB France d'août à novembre 2024 pour analyser et synthétiser les preuves des contributions des Réserves de biosphère de l'UNESCO à la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal. Le résultat a été compilé dans un Policy Brief qui est en cours de finalisation. Ce document sera publié en 2025.

Projet TI-RACOON

Didier Babin au titre de président de MAB France est membre du Comité Scientifique du projet FEADERE TI-RACOON. Le projet Testons et Initions la Restauration / préservation de la biodiversité du sous-bois par des Agroécosystèmes de COnservation intégrée pour une crOissance verte iNnovantes en Guadeloupe est un projet FEADER porté par INRAE Antilles Guyane en partenariat avec le Syaprovag (Syndicat agricole des producteurs de vanille de la Guadeloupe), le PNG (Parc National de la Guadeloupe) et l'établissement de consultance Indessa. Il a pour objectif la mise au point de prototypes d'agroécosystèmes forestiers (inspirés des jardins forêt et du jardin créole) permettant de préserver, voire de restaurer la biodiversité du sous-bois guadeloupéen. Le projet TI RACOON qui s'est terminé fin 2024 a permis de produire des résultats concrets pour une meilleure compréhension des systèmes en sous-bois en Guadeloupe avec :

- Une première capitalisation des savoirs et des savoir-faire des « anciens » ;
- Une identification du rôle clé de la pluriactivité au sein des systèmes d'activité des producteurs en sous-bois ;
- Un bilan sanitaire plutôt positif (dans le sol et dans les plantes).

Le projet a également permis d'identifier des pistes de réflexion pour la déclinaison d'outil au cas spécifique du sous-bois guadeloupéen et des pistes concrètes pour poursuivre la démarche.

Le Master MAB

Ce master francophone est proposé par l'Université Paul Sabatier de Toulouse, en lien avec le comité MAB France, dans le cadre d'une mention Gestion de la biodiversité. La 1ère année du master donne les bases en écologie fondamentale, biologie de la conservation, statistiques, etc. La deuxième année, spécifiquement dédiée au programme MAB, vise à la formation professionnelle des coordinateurs et gestionnaires de Réserves de biosphère et autres aires protégées intégrant des activités humaines, de territoires ou des projets de développement durable. Des chercheurs de l'INRAE, du CIRAD, du CNRS et de l'IRD contribuent aux enseignements, dont une partie notable concerne les systèmes socio-écologiques, l'organisation de la participation à l'échelle de projets territoriaux et la modélisation d'accompagnement en lien avec le collectif ComMOD (www.commod.org). Ces interventions représentent une opportunité de sensibiliser les futurs gestionnaires à l'importance de la prise en compte des connaissances scientifiques dans les processus de gestion. Un projet concret proposé par une Réserve de biosphère ou par un territoire candidat vient en appui des enseignements, en particulier par la mise en pratique de la gestion de projet. En 2024-25, ce projet collectif porte sur l'appui à la préparation de la politique de gestion de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais.

Le M2 accueille entre 15 et 18 étudiants chaque année. En cours à l'université de septembre à février, ils partent ensuite 6 mois en stage pour mettre en pratique leurs connaissances. Monique Burrus (Université Paul Sabatier) et Alice Roth (MAB France) en sont les responsables pédagogiques.
https://www.mab-france.org/fr/la-jeunesse/le-master-mab/

En 2024, un échange a été organisé avec l'Université de Kanazawa au Japon. Ainsi, 9 étudiants japonais et leur responsable du Bureau des Relations Internationales de l'Université ont été accueillis à Toulouse puis en voyage d'études dans la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne du 18 au 25 février. Ils étaient accompagnés par quelques étudiants du master MAB pour cette découverte de la Réserve de biosphère et du programme de l'UNESCO.


©MAB France

Renforcer les liens recherche-gestion

Participation au groupe de travail « Biodiversité » du défi clé de la Région Occitanie BiodivOc.

Le MAB France représenté par Christine Hervé a maintenu cette année sa participation au groupe de travail « biodiversité » du défi clé BiodivOc lancé en 2021 par la Région Occitanie. Pour rappel cette initiative émane d'une volonté commune de développer un dispositif d'appui à la recherche et d'intermédiation recherche-gestion complémentaire aux dispositifs actuels. Il se veut être un lieu d'échange, le dispositif ainsi construit forme une interface nouvelle permettant d'établir un lien concret, dynamique entre scientifiques, gestionnaires, agences et associations touchant à la biodiversité en Occitanie qui se veut pérenne. En effet les enjeux liés à la biodiversité sont multiples et les acteurs intervenant sur cette thématique nombreux (scientifiques, pouvoirs publics, ONGe, entreprises ou encore gestionnaires d'espaces naturels) et pourtant les liens entre ces différentes communautés relèvent pour la plupart d'initiatives locales ou individuelles, sur des projets ponctuels. Il apparait nécessaire aujourd'hui de développer et pérenniser les liens entre les acteurs afin de mobiliser l'ensemble des connaissances pour co-construire des projets de recherche à l'interface science / société et permettre une gestion durable de la biodiversité.

Participation et suivi des actions de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

Le MAB France est associé à l'initiative de la FRB d'établir une plateforme ouverte aux laboratoires de recherche, ainsi qu'aux membres de l'Assemblée des parties prenantes de la FRB qui souhaitent s'engager dans un projet de recherche en lien avec la biodiversité. Cette plate-forme, en cours de test devrait aider à la création de partenariats entre science et société pour le montage de projets de recherche. Christine Hervé participe au Comité d'Orientation Stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche sur la Biodiversité et est représentante du COS au Conseil d'administration de la FRB.

Renforcer l'engagement des jeunes générations

Participation au projet Erasmus + 4 Pillars 4 Youth+

A l'initiative de la fédération EUROPARC et dans le cadre d'un projet Erasmus +, le MAB France a été invité à contribuer à la production d'un toolkit pour donner des outils aux gestionnaires d'aires protégées pour encourager la participation des jeunes générations à la conservation de la biodiversité et à la gouvernance des territoires. Alice Roth s'est rendue du 11 au 16 mars dans le Parc national de Müritz en Allemagne avec une vingtaine d'autres gestionnaires européens d'aires protégées et de jeunes engagés pour la nature. Les ateliers de discussions et les divers témoignages ont permis de récolter du contenu pour alimenter un site internet à destination des jeunes et des professionnels de l'environnement. Traduit en plusieurs langues, il est accessible en ligne : https://50yearsofeuroparc.my.canva.site/y-toolkit-languages



Essaimer et diffuser

La Lettre de la biosphère

Le MAB France édite la Lettre de la biosphère en version électronique. Elle s'adresse à un public averti (personnels des Réserves de biosphère, techniciens, scientifiques, élus, étudiants…) et paraît 4 fois par an. Elle a été diffusée à plus de 1 000 destinataires en 2024.

Exposition « Cohabiter la Terre »

L'exposition réalisée par Julien Demengel et Caroline Caston en 2022, présente des actions emblématiques menées par les Réserves de biosphère françaises, en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Elle met également en lumière des exemples internationaux et illustre la diversité du Réseau mondial des Réserves de biosphère. Elle est composée de 14 panneaux, dont le PDF est en accès libre : https://www.mab-france.org/fr/cohabiter-la-terre/lexposition-cohabiter-la-terre/

Les kakémonos sont disponibles sur demande à Toulouse, Paris et Montpellier.

Le site internet et les réseaux sociaux

Le site web du MAB France est mis à jour régulièrement pour rendre compte des activités de l'association et du réseau des Réserves de biosphère. Il offre des ressources aux visiteurs souhaitant mieux connaître le programme MAB : https://www.mab-france.org/fr/
Une page Facebook, un compte Instagram et une page LinkedIn reprennent les événements marquants et les informations pertinentes à diffuser à un public large :

- https://www.facebook.com/manbiospherefrance/
- https://www.linkedin.com/company/mab-france/
- https://www.instagram.com/manbiosphere.france/

Coopération multilatérale – Participation aux rassemblements des réseaux MAB

Réseau EuroMAB

L'équipe du MAB France et trois Réserves de biosphère françaises (Bassin de la Dordogne, Moselle Sud, Vosges du Nord/Pfälzerwald) ont participé à la conférence EuroMAB qui s'est déroulée du 3 au 7 juin 2024. Cette année, le séminaire avait pour thématique « Le climat du changement dans les Réserves de biosphère » et a réuni près de 300 participants.

La délégation française a notamment contribué à la rédaction des éléments stratégiques en prévision du Conseil International de Coordination de juillet et à l'organisation de 5 ateliers et participé à 9 ateliers au total pendant les rencontres :

- Bonnes pratiques des Réserves de biosphère pour la conservation des écosystèmes aquatiques continentaux,
- Le rôle des Réserves de biosphère dans la gestion des risques naturels,
- Les Réserves de biosphère et le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF),
- Visions d'avenir dans les Réserves de biosphère : des voies intergénérationnelles pour le changement,
- Technologie, innovation et digitalisation dans les Réserves de biosphère,
- Les jeux sérieux pour le changement dans les Réserves de biosphère,
- Améliorer les liens et coopérations entre les désignations/sites UNESCO,
- Les énergies renouvelables et les espaces protégés dans les Réserves de biosphère,

- Comment les Réserves de biosphère de l'UNESCO (ou certaines zones des RB) pourraient-elles être considérées comme d'« autres mesures de conservation efficaces par zone » (OECM) ?



Réseau mondial des Réserves de biosphère

Conseil International de Coordination (CIC) du MAB

La 36ème session du Conseil International de Coordination du MAB s'est tenue du 1er au 5 juillet 2024 à Agadir au Maroc. En ouverture, une journée thématique était dédiée à la question de la préservation des sols dans le contexte du changement climatique et de croissance démographique. Avec pour thème "Enracinés dans la résilience : Découvrir l'importance du sol dans le développement durable", cette conférence a abordé plusieurs thématiques tels que la préservation des sols, l'impact de la salinisation pour l'agriculture, les interrelations entre sol et biodiversité.

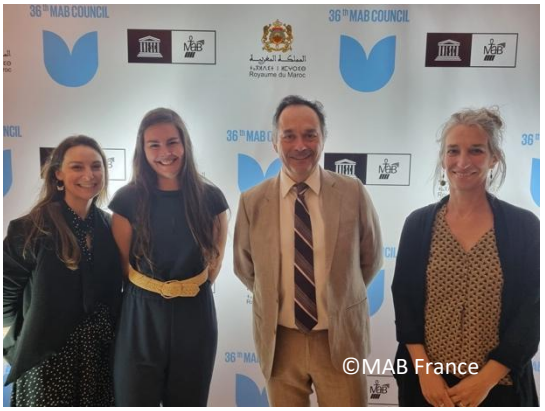

Le MAB France a contribué à la préparation des instructions et à la transmission des conclusions auprès des instances françaises (Délégation française pour l'UNESCO et CNFU). Comme chaque année Didier Babin représentant au CIC pour la France a contribué activement aux discussions et débats. Il a également co-animé le groupe de révision sur la future stratégie mondiale du programme MAB de l'UNESCO.

Le CIC 2024 a permis la désignation de 11 nouvelles Réserves de biosphère dans le monde, le réseau comptant désormais 759 sites dans 136 pays, dont 25 sites transfrontières.

Participation à des congrès et rassemblements – réseaux nationaux

Participation aux instances nationales de biodiversité

- **Le conseil national de la Biodiversité**

L'association MAB France est représentée par son président Didier Babin (Charlotte Meunier est sa suppléante) au Conseil national de la Biodiversité (CNB), mis en place par le Ministère de la Transition Écologique. Cette année a été surtout l'occasion de contribuer concrètement à l'avis et aux propositions du CNB sur la mise en œuvre de la troisième stratégie nationale biodiversité en application du Cadre Mondial Biodiversité de Kunming-Montréal. Didier Babin co-anime avec Juliette Landry de l'IDDRI, le Groupe de veille Europe et International du CNB qui se réunit environ une fois par trimestre.

- **La conférence des aires protégées de l'OFB**

L'association participe à plusieurs instances de l'OFB, notamment la Conférence des Aires Protégées (CAP) où elle est représentée par Aline Salvaudon puis Charlotte Meunier ainsi que Luc Barbier, Catherine Cibien participe au GT Restauration et Action 50 visant à la coordination de la gestion de plusieurs aires protégées. Alice Roth contribue au comité d'orientation de la revue Biodiversité, des clés pour agir de l'OFB.

- **Co-présidence du Groupe de travail d'Orée « biodiversité et entreprise »**

Didier Babin co-préside, comme représentant du MAB France et chercheur au CIRAD, le groupe de travail de l'association Orée « Biodiversité et Stratégie de décisions et d'actions » avec Claire Varret, Cheffe de mission Biodiversité à la Direction Impact d'EDF. Ce groupe est animée par Sylvie Gillet, Directrice du Développement et Responsable Biodiversité et Economie d'Orée. Ce groupe s'est réuni chaque trimestre sur des thématiques différentes avec des représentants d'entreprises et de réseaux d'entreprises membres d'Orée. Voir : http://www.oree.org/groupe-de-travail.html

Didier Babin est aussi membre du comité technique de la nouvelle plateforme française « Entreprises et Biodiversité » géré par Orée et l'OFB et inauguré en 2024. Voir : https://entreprises-biodiversite.fr

- **Participation au groupe de travail de la Plateforme de la HAC**



La High Ambition Coalition (HAC) for Nature and People a démarré l'animation d'un groupe de travail (GT) national. Lancé en décembre 2023, le GT s'est réuni 3 fois en 2024 pour co-construire la plateforme de matchmaking et identifier les expertises françaises à valoriser à l'international. Anaïs Baude Soares suit les travaux du GT pour le MAB France. Animé par NaturXpairs (https://naturexpairs.org/fr/) et avec le soutien du MTE, du MEAE et de l'OFB, l'objectif est de développer une plateforme internationale d'expertise, d'offres de compétences, de permettre l'échange d'expériences au niveau international, structurer la présence française aux événements internationaux (UNOC, COP16, etc.) et développer plus largement la coopération internationale.

- **Participation au Congrès 2024 des Parcs naturels régionaux**

Le MAB France a participé au Congrès des Parcs qui s'est tenu du 23 au 25 octobre dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise.

LE BUDGET

En 2024, la convention cadre de financement avec l'Office français de la biodiversité de 150 000 € par an arrivait à échéance. Le renouvellement de la convention est un enjeu majeur pour le maintien de l'activité du MAB France et des 3 postes dédiés à l'animation du réseau. Charlotte Meunier a engagé le renouvellement des conventions très rapidement, une feuille de route a été élaborée avec l'équipe pour définir les actions à mener pour les 3 ans. À la suite des premiers échanges en juillet 2024 avec l'OFB, le choix s'est orienté vers un nouveau fonctionnement avec une convention pluriannuelle d'objectifs contractualisée avec le Ministère de la transition écologique (MTE) et une convention sur projets contractualisée avec l'OFB.

La convention a ainsi été signée avec l'OFB en décembre 2024 pour 3 ans. La convention avec le MTE qui permettra d'assurer le financement des postes et les missions fondamentales du MAB France est en cours de finalisation et devrait être signée en début d'année 2025 pour 4 ans. Le Ministère soutient également la mise en œuvre du projet LIFE Biospher'Adapt en contribuant au co-financement des actions transversales portées par le MAB France pour les 11 partenaires du programme.

L'exercice 2023-2024 s'étend du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024. Sur les 2 dernières années, une augmentation continue des activités, des salaires et des charges est constatée d'une part suite à l'embauche d'une salariée en 2022 (départ à la retraite de Martine Atramentowicz – jusque-là mise à disposition par le CNRS), d'autres part avec une augmentation globale de l'activité et du montage de projets notamment le programme européen LIFE. Le budget du mab France avoisine les 400 000 € par an. Le travail important de montage de projet LIFE par l'équipe du MAB France a permis d'obtenir cette année la validation du projet par l'Europe à hauteur de près de 7 millions d'euros pour 5 ans. 11 partenaires sont engagés dans cet ambitieux programme.

Le MAB France remercie ses partenaires financiers pour leur soutien et l'accompagnement des Réserves de biosphère dans les territoires.

unesco

MAB France

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

LES PARTENAIRES DU RESEAU DES RESERVES DE BIOSPHERE :

EPIDOR
Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Réserve de biosphère des Cévennes

Martinique Réserve mondiale de Biosphère
Réserve de biosphère de Martinique

Parc naturel régional du Mont-Ventoux Pargue dou Ventour
Réserve de biosphère du mont Ventoux

Parc naturel régional de Corse Parcu di Corsica
Réserve de biosphère Falasorma Dui Sevi

Biosphère Fontainebleau & Gâtinais
Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Parc naturel régional du Luberon
Réserve de biosphère Luberon-Lure

Parc naturel régional du Queyras
MONVISO BIOSPHERE
Réserve de biosphère transfrontière du mont Viso

Réserve de biosphère de la commune de Fakarava

Parc naturel régional des Vosges du Nord
Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord / Pfälzeerwald

Parc national de la Guadeloupe
Réserve de biosphère de l'archipel de Guadeloupe

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
Réserve de biosphère du marais Audomarois Aa Hem Flandre

PAYS DE SARREBOURG
Réserve de biosphère de Moselle Sud

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON
Réserve de biosphère des gorges du Gardon

Parc naturel régional de Camargue
Réserve de biosphère de Camargue (delta du Rhône)

Parc naturel marin Iroise
Parc naturel régional d'Armorique Park an Arvorig
Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET : WWW.MAB-FRANCE.ORG